

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Est-ce qu'on ne fera rien pour empêcher que grandisse encore le danger de guerre que représente la dictature fasciste ? L'Europe tout entière y est intéressée. Pourquoi les nations responsables de l'ordre européen ne feraient-elles pas à Mussolini les justes observations que méritent ses discours officiels et publics ?

Les manifestations belliqueuses et retentissantes de Mussolini ont eu pour premier résultat d'alerter toute l'opinion française et de la grouper en « faisceau » contre lui. Il a bien fallu se retourner vers ce dogue qui ne se contente plus de nous aboyer aux chausses, mais qui menace de mordre. Le Dictateur a décidément perdu les amis et admirateurs qu'il avait chez nous !

Mais ce n'est pas suffisant. A l'étranger on reste trop insensible et trop indifférent. C'est pourtant une question de salut général qui se pose et qui devrait provoquer la coalition spontanée de tous les défenseurs de la paix ! Oui, tous ceux qui ont quelque souci du sort de notre pauvre Europe devraient s'entendre pour mettre Mussolini en demeure de rester tranquille et silencieux... Tout simplement !

On n'a pas peur de lui. On a peur des catastrophes qu'il risque de causer. A moins d'être parfaitement imbécile, on ne peut pas douter qu'une nouvelle guerre serait la ruine définitive de l'Europe qui ne s'en relèverait pas. Le chef entraîné du fascisme devrait donc être considéré comme un de ces maux particulièrement dangereux autour desquels les pays soucieux de leur santé et de leur vie prennent des mesures concertées de précaution et d'hygiène préventive.

Il en dit assez dans ses discours publics pour justifier des démarches extraordinaires. On a beau nous parler de « tartarinade », il n'en reste pas moins que ce chef responsable et tout-puissant d'un pays important brandit la menace de la guerre sur la communauté européenne dont, par malheur, il fait partie. Et cela doit suffire aux nations qui ont la responsabilité de l'ordre européen pour lui faire entendre les observations sévères et les justes avertissements qu'il mérite. Nous savons qu'à la suite des discours de Livourne et de Florence notre gouvernement, jugeant qu'il n'est pas digne de lui de discuter sous la menace, a suspendu les négociations engagées avec l'Italie.

Cela n'est pas suffisant. Pourquoi l'Angleterre ne se joindrait-elle pas à la France pour une démarche commune destinée à rappeler Mussolini à la très précise notion de ses responsabilités. Ce sont des socialistes qui gouvernent la Grande-Bretagne. On est parfois surpris des ménagements qu'ils gardent pour cet étrangleur de la liberté.

Ce qu'il a fait en Italie ne regarde que les Italiens. Ce qu'il risque de faire en Europe, nous regarde tous ! Or, on ne peut plus se leurrer à cet égard et il ne servirait à rien d'en douter. La dictature fasciste représente un danger de guerre. Pour détourner de son gouvernement les colères populaires exaspérées par la misère, Mussolini a persuadé les Italiens que la France, seule, en est coupable. Et qu'une victoire de l'Italie lui ouvrirait une ère d'infinie prospérité.

Voilà l'espoir sur lequel on vit chez nos voisins. La haine de la France y est entretenue et développée à un point que nous ne soupçonnerions pas. Est-ce qu'on laissera grandir ce péril redoutable sans rien faire pour y parer ?

M. Jacques Bardoux — qui passerait difficilement pour un esprit exalté — a saisi l'autre jour de cette question le conseil de « l'Association française pour la Société des Nations » et il lui a fait adopter à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil de l'Association française pour la Société des Nations doit signaler à l'attention des Etats, membres de la Société des Nations, le problème de droit international qui est posé lorsque le chef d'un gouvernement signataire du pacte par lequel la guerre

« a été mise au ban de la civilisation, « prononce des paroles, évoque des « images et recourt à des formules « contraires à l'esprit de ce pacte et « dangereuses pour le maintien de la « paix générale.

« Il émet le vœu que cette question soit, dans un avenir prochain, « portée à l'ordre du jour des délibérations de l'Union internationale « des Associations pour la Société « des Nations. »

Nous ne savons pas si la réunion qui doit avoir lieu prochainement à Genève pourra être saisie de ce vœu et en discuter utilement. En tout cas, il faut que la question soit posée sous cette forme ou sous une autre devant les peuples et devant les gouvernements.

Il existe un pacte qui met la guerre hors la loi. L'Italie l'a signé. Pourquoi ne serait-il pas permis à ses cosignataires de la rappeler au respect de ses engagements ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LA CONSIGNE AVANT TOUT

Un enfant de souche royale, ayant quitté fortuleusement les bras de sa mère, tombe d'un balcon, en Yougo-Slavie. Une sentinelle, qui se trouvait de faction à l'endroit précis où devait normalement atterrir l'auguste rejeton, reçoit dans ses bras son futur souverain et le restitue à qui de droit.

Le roi accorde au soldat une pension à vie, lui remet une prime de trente mille dinars, et le libère de ses obligations militaires.

Très bien. Mais fût-elle espérée que le roi, ayant ainsi libéré sa conscience, va maintenant faire passer au tourniquet ce détestable factionnaire. Car il est avéré : 1° qu'il a levé le nez en l'air étant de service ; 2° qu'il a lâché sa baïonnette.

Aux termes de tous les codes militaires, cette double faute mérite au moins la peine de mort. Ou irions-nous si l'on reconnaissait désormais le droit aux sentinelles d'abandonner leur fusil, fût-ce pour recueillir un enfant qui leur tombe du ciel ?

Imaginez un instant, par exemple, qu'un général soit passé devant le poste, juste au moment où le soldat se livrait à cet exercice ? Notre factionnaire eût été dans l'impossibilité de lui présenter les armes.

Il ne faut pas badiner avec la discipline.

Qu'il me soit permis, à ce propos, de raconter une petite histoire.

Je me trouvais, en 1917, dans un camp d'aviation dont le commandant n'admettait pas la fantaisie.

Un jour, — il faisait très chaud — le sergent de garde à l'entrée du camp permit à ses hommes, à l'heure de la soupe, d'installer leur table en plein air, à quelques pas du poste.

Comme le caporal distribuait les parts de soupe, un avion dégringola du ciel et vint s'écraser juste sur le poste de garde, baraque de planches qu'il défonça bien entendu et qui prit feu incontinent.

Le pilote fut retiré, grièvement blessé, des décombres.

Le commandant, mandé en hâte, arriva... et flangua soixante jours d'arrêts au sergent de garde, trente jours de prison au caporal, et quinze jours à chacun des hommes.

Car, régulièrement, tout ce monde aurait dû être à l'intérieur du poste de garde, et régulièrement, il aurait dû y avoir au moins cinq ou six morts. [De l'Européen].

Georges-Armand MASSON.

L'ÉVACUATION DE LA RHÉNANIE

La tête de pont Mannheim-Ludwigshafen a été évacuée mercredi après-midi par les deux bataillons du 79^e régiment d'infanterie qui y tenaient garnison.

Les troupes ont traversé le Rhin sans qu'aucun incident ne se produise. Par suite de l'évacuation de la troisième zone rhénane, les cinq canonniers de la flottille du Rhin ont quitté Mayence et Bingen pour prendre leur mouillage à Strasbourg qui, par le fait, est devenu port de guerre. Désormais la marine nationale aura à cinq unités et une trentaine d'officiers maritimes et de marins sous le commandement d'un officier supérieur.

Informations

Un précurseur de Pasteur

Sur l'initiative de la Société médicale, la ville de Pau a célébré jeudi, le cinquantenaire de l'œuvre médicale du docteur Duboué, qui, par ses travaux sur la localisation nerveuse de la rage, fut un des précurseurs de Pasteur, avec lequel il entra du reste en relations en 1880, et, par ses observations climatiques, contribua à faire de Pau la grande station du Sud-Ouest.

En Angleterre

Les « Daily News » écrivent que la majorité de 29 voix qu'a obtenu le gouvernement anglais prouve que celui-ci jouit d'une sécurité conditionnelle, et que le grand nombre de suffrages qui, la veille se portaient, à Nottingham, sur le candidat conservateur, est pour le gouvernement travailliste un avertissement. « Le Daily Telegraph » estime que si le gouvernement l'emporte par une faible majorité, c'est sans honneur pour lui-même et il demande que le rapport de sir Oswald Mosley sur le problème du chômage soit publié intégralement.

Le tunnel sous la Manche

MM. Mac Donald Baldwin et Lloyd George ont assisté jeudi matin à une réunion du Comité de défense impériale qui a discuté le projet de tunnel sous la Manche, et ont examiné le rapport du Comité chargé de l'étude du problème.

En révolte contre les Soviets ?

Depuis plusieurs jours, on reçoit de source chinoise, des informations signalant des soulèvements de paysans dans les régions maritimes de la Sibirie. Il y aurait des milliers d'arrestations. De nombreux paysans traversent la frontière pour échapper à la famine et à la répression des rouges.

En Serbie

On assure que le mouvement anticommuniste s'étend à toute la Sibirie. Les musulmans de l'est de la Volga et de la Sibirie occidentale auraient d'autre part, déclaré la guerre sainte aux Soviets.

Dans les Indes

A la suite de violentes émeutes dans le quartier de Bendi, la troupe a dû intervenir et a tiré à plusieurs reprises. Quatre personnes ont été tuées. Soixante-dix personnes sont soignées à l'hôpital.

On annonce que les coolies de Birmanie auraient massacré quinze femmes coolies d'Andhra.

Une rébellion aux Philippines

Une bande de Mores rebelles, que les autorités américaines croient être des voleurs de bestiaux et des criminels, ont résisté aux efforts de la police philippine pour essayer de les déloger de leur forteresse, dans la province de Lanao dans l'île de Mindanao.

Après avoir lancé trois cents obus la police s'est retirée, sans le feu nourri des rebelles.

Le Japon et la Conférence navale

On apprend de source autorisée que le Conseil suprême de la Guerre sera prochainement convoqué pour prendre une décision au sujet de la situation créée par les méthodes suivies par les délégués japonais à la Conférence de Londres.

L'amiral Takarabe, ministre de la Marine, parlera au nom du gouvernement ; l'amiral Kato défendra la thèse des militaristes.

On pense, en général, que le Conseil suprême se prononcera en faveur du gouvernement et que l'amiral Kato donnera ensuite sa démission.

EN PEU DE MOTS...

— Le docteur Hernando Siles, président de la République de Bolivie a donné sa démission et a confié le gouvernement du pays au Conseil des Ministres.

— Le baron von Neurath est nommé ambassadeur d'Allemagne à Londres.

— Un tremblement de terre vient de détruire, en Birmanie, la ville de Pégou. Il y a de nombreuses victimes.

— On annonce la mort de M. Gaudin de Villaine, sénateur de la Manche, décédé à Cannes.

— Le roi d'Angleterre, souffrant depuis quelques jours, est actuellement en convalescence. Son état de santé s'améliore de jour en jour.

— Le dirigeable « Zeppelin » a quitté Pernambuco. Il s'est dirigé vers la Havane, où il fera escale.

NOS ÉCHOS

Au pays des Soviets.

Il ne manquait plus que ça à l'Empire des Soviets pour faire gouvernement bourgeois.

Le « Drapeau rouge du travail » par quoi on remplaçait là-bas les décorations des régimes capitalistes, ne suffisaient plus aux hommes de Moscou, désireux de singulariser leurs amis et sans doute de payer en monnaie de singe les services précieux qu'ils rendent à la cause.

Et voilà pourquoi maintenant, Staline a fait créer deux nouvelles décorations : l'Ordre de Lénine, naturellement, et l'Ordre de l'Etoile Rouge, ce dernier pour ceux à qui leur situation subalterne ne permettrait pas d'acquiescer le premier.

Il y a donc des classes hiérarchiques au pays des Soviets ?

Mais on ne pourra plus accuser les gens de Moscou de ne pas être des hommes de réalisation, des grandes réalisations.

On voudrait savoir.

Les cheveux courts, cette modernité, ne sont-ils pas suspects à l'Eglise au même titre que les jupes et les corsages trop écourtés ?

Le Vatican vient de se prononcer. Il tolère — conditionnellement.

Cette mode s'est tellement répandue qu'on ne peut la prohiber. Cela d'autant plus qu'il est assez difficile, avec les cheveux courts, de savoir si une femme porte telle ou telle coiffure.

Dans ces conditions, l'Eglise accepte les cheveux courts, pour autant qu'ils sont invisibles et n'accroissent point la mise provocante de certaines femmes.

Mais les petites guichés ? les petites guichés des orléans ? Y a-t-on droit, Très Saint-Père ?

Bladé le distrair.

Le folkloriste Jean-François Bladé que certains surnomment le Mistral des Gascognes, était un distrair et un désordonné. Voyant traîner des feuilles manuscrites sur tous les meubles, un jour sa femme les jeta au feu.

— Où sont mes papiers ? interrogea l'écrivain en rentrant.

— Mon ami, j'en ai brûlé quelques-uns pour mettre de l'ordre.

Alors avec beaucoup de calme, Jean-François Bladé choisit les plus jolies dentelles de cette femme d'ordre et les jeta tranquillement dans les flammes.

Jean Balde tient l'anecdote de sa mère. Elle la raconte dans son livre sur Jean-François Bladé qui paraîtra bientôt.

Le train du bonheur.

M. Lino Domenechini, président d'une association de Trieste a eu une idée heureuse. Il a annoncé à ses administrés que tous les fiancés qui se mariaient le 21 avril — jour anniversaire de Rome — auraient droit à un voyage gratuit de trois jours à Rome.

Cette invitation a eu raison de bien des hésitations et, le 21 avril dernier, soixante dix couples furent unis à l'église San-Giusto. Le soir, à 6 heures, le « train du bonheur » emmena à Rome, sous la conduite de M. Lino Domenechini, les cent quarante nouveaux époux.

A Rome, le Pape les bénit et M. Mussolini leur souhaita... beaucoup d'enfants.

Les mots d'autrefois.

Un prédateur préchant à Pérouse, dit à ses auditeurs sur la fin de son sermon :

« Mes frères, toutes vos femmes m'ont protesté à confesse qu'elles avaient été fidèles à leurs maris. Et vous, de votre côté, vous avez confessé que vous aviez tous séduit les femmes d'autrui. Dites-moi donc, je vous prie, qui des femmes ou des maris a dit la vérité. »

A une soirée donnée chez Talleyrand, en 1778, Bonaparte et Joséphine font leur entrée.

L'amie de Talleyrand, Mme de Staël s'est fait inviter. Pleine d'enthousiasme, elle se tourne vers Bonaparte.

— Général, quelle est la femme que vous aimez le plus ?
— La mienne.
— C'est tout simple, reprend, piquée, la femme de génie ; mais quelle est celle que vous estimez le plus ?
— Celle qui sait le mieux s'occuper de son ménage.

Souillac

PAYS DE LA BONNE CHÈRE

Les Figeacois se réclamaient de Pépin le Bref, fils de Charles Martel et frère de Charlemagne. Ils laissèrent, un jour, des historiens fouager dans leurs vieux papiers. Ils ne furent plus, après, que les filleuls d'un Pépin sans notoriété, vague et obscur roi d'Aquitaine. S'ils veulent rester les filleuls du roi Dagobert, les Souillacais feront bien d'écarter de leurs archives les historiens curieux et indiscrets. Ils auraient vite fait, ces chercheurs de la petite bête, de retourner la calotte de saint Eloi. C'était l'habitude des moines de fabriquer à leurs monastères d'insignes et menteurs parchemins. La légende est d'ailleurs toujours plus belle que l'histoire. Gardez, Souillacais, la légende de saint Eloi.

Si les chanoines de Souillac savaient maquiller leurs papiers, — maquillage pieux, uniquement pratiqué par le plus grand gloire de Dieu et de leur abbaye, — s'ils chantaient vèpres et matines, s'ils savaient aussi très bien se tenir à table, ce qu'ils mangeaient leur profitait. Ils y faisaient le pourquo. Un de leurs contemporains, poète du terroir, leur reprochait de remplir un peu trop la cuiller. Ce n'était pas viande creuse celle que leur servaient les frères lais.

Lous canoujès que d'ordinari

Soun plus gras que necessari.

Les hôteliers de Souillac ont hérité les recettes culinaires des bons chanoines de l'abbaye. C'est à Souillac que vont se tenir, dimanche 1^{er} juin, les grandes assises touristiques de la province Périgord-Limousin-Quercy. Les congressistes y seront traités en chanoines et M. de Jouvenel peut être assuré qu'il y sera reçu comme les frères lais.

Le curé était un poète qui avait l'esprit aiguë et le vers facile. Bourcier au collège des Jésuites de Cahors, il en était sorti avec une réputation d'éleve intelligent et d'excellent latiniste. Son patois était l'écume, la riche écume de son latin. Il restait imprégné de Virgile et d'Horace. De ce latiniste on fit un prêtre. Mais du prêtre il n'eût jamais que la soutane.

L'anonyme qui a édité son poème de *Bouno Gulo* dit de lui qu'il aimait la bonne chère et le jeu. Il ne dit pas qu'il fut incroyant, ce qui arrivait souvent à cette époque de la fin du XVIII^e siècle. Il empruntait à ses paroissiens et ne rendait pas toujours. Il fréquentait assidûment les tripots de Gourdon et de Souillac. Plus d'une fois il lui arriva d'y perdre le prix d'une paire de boufs qu'un paysan lui avait remis venant de les vendre. Il n'eût pas à prendre parti dans le schisme provoqué par la constitution civile du clergé. Il mourut, quand la Révolution commençait, ne laissant pas même de quoi se faire ensevelir. On l'enterra quand même dans le cimetière de Lamothe-Fénélon en 1790.

Il n'avait rien de Fénelon. Il avait lu certainement Rabelais. Le papier me manque. Je reviendrai sur Antoine Brugié, ce poète quercinois de langue d'oc, qui mérite plus qu'une page de journal.

J. MALRIEU.

Il arrivait aux chanoines de dîner en ville, je veux dire hors du monastère. Chaque année ils étaient invités par le Prieur de Nadaillac à venir célébrer avec lui la fête de la *Sent Peyre*, le 29 juin. Ce jour-là le Prieur mettait le *dozil* à sa meilleure barrique de vin des côtes du Lot. Ce n'était pas d'un cliquetis d'armes que résonnait le presbytère, mais d'un bruit d'ustensiles de cuisine mis tous en batterie, marmites, lèche-frites, casseroles, tourtières et grils et poêles et chaudrons. Sur la table venaient s'amonceler les lièvres au poil roux, caillots et perdreaux, foies d'oie marbrés de truffes de Mar-

son pas bonnes cette année. — Alons, dit le maestro, ce sont les din-dons qui ont répandu ce bruit-là. »

Priorité.

Un jeune homme et une jeune fille discutent avec vivacité :
— C'est une rosse, affirme la jeune fille.
— Elle est charmante, dit le jeune homme.
— Elle est mauvaise, mauvaise.
— La bonté, pour elle, est une seconde nature.

Alors la jeune enfant triomphe :
— La seconde, je le crois bien, la méchanceté étant sa première.

M. Prudhomme vit encore.

Dans un petit café de banlieue, à deux tables séparées, sont assis deux adversaires politiques. A demi-voix, l'un dit à ses amis les canailleries de l'autre. Celui-ci se lève dignement.

— Attendez au moins pour parler de moi que je sois sorti, déclare-t-il avec solennité.

LES ÉVÉNEMENTS

Est-ce qu'on ne fera rien pour empêcher que grandisse encore le danger de guerre que représente la dictature fasciste ? L'Europe tout entière y est intéressée. Pourquoi les nations responsables de l'ordre européen ne feraient-elles pas à Mussolini les justes observations que méritent ses discours officiels et publics ?

Les manifestations belliqueuses et retentissantes de Mussolini ont eu pour premier résultat d'alerter toute l'opinion française et de la grouper en « faisceau » contre lui. Il a bien fallu se retourner vers ce dogue qui ne se contente plus de nous aboyer aux chausses, mais qui menace de mordre. Le Dictateur a décidément perdu les amis et admirateurs qu'il avait chez nous !

Mais ce n'est pas suffisant. A l'étranger on reste trop insensible et trop indifférent. C'est pourtant une question de salut général qui se pose et qui devrait provoquer la coalition spontanée de tous les défenseurs de la paix ! Oui, tous ceux qui ont quelque souci du sort de notre pauvre Europe devraient s'entendre pour mettre Mussolini en demeure de rester tranquille et silencieux... Tout simplement !

On n'a pas peur de lui. On a peur des catastrophes qu'il risque de causer. A moins d'être parfaitement imbécile, on ne peut pas douter qu'une nouvelle guerre serait la ruine définitive de l'Europe qui ne s'en relèverait pas. Le chef entraîné du fascisme devrait donc être considéré comme un de ces maux particulièrement dangereux autour desquels les pays soucieux de leur santé et de leur vie prennent des mesures concertées de précaution et d'hygiène préventive.

Il en dit assez dans ses discours publics pour justifier des démarches extraordinaires. On a beau nous parler de « tartarinade », il n'en reste pas moins que ce chef responsable et tout-puissant d'un pays important brandit la menace de la guerre sur la communauté européenne dont, par malheur, il fait partie. Et cela doit suffire aux nations qui ont la responsabilité de l'ordre européen pour lui faire entendre les observations sévères et les justes avertissements qu'il mérite. Nous savons qu'à la suite des discours de Livourne et de Florence notre gouvernement, jugeant qu'il n'est pas digne de lui de discuter sous la menace, a suspendu les négociations engagées avec l'Italie.

Cela n'est pas suffisant. Pourquoi l'Angleterre ne se joindrait-elle pas à la France pour une démarche commune destinée à rappeler Mussolini à la très précise notion de ses responsabilités. Ce sont des socialistes qui gouvernent la Grande-Bretagne. On est parfois surpris des ménagements qu'ils gardent pour cet étrangleur de la liberté.

Ce qu'il a fait en Italie ne regarde que les Italiens. Ce qu'il risque de faire en Europe, nous regarde tous ! Or, on ne peut plus se leurrer à cet égard et il ne servirait à rien d'en douter. La dictature fasciste représente un danger de guerre. Pour détourner de son gouvernement les colères populaires exaspérées par la misère, Mussolini a persuadé les Italiens que la France, seule, en est coupable. Et qu'une victoire de l'Italie lui ouvrirait une ère d'infinie prospérité.

Voilà l'espoir sur lequel on vit chez nos voisins. La haine de la France y est entretenue et développée à un point que nous ne soupçonnerions pas. Est-ce qu'on laissera grandir ce péril redoutable sans rien faire pour y parer ?

M. Jacques Bardoux — qui passerait difficilement pour un esprit exalté — a saisi l'autre jour de cette question le conseil de « l'Association française pour la Société des Nations » et il lui a fait adopter à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil de l'Association française pour la Société des Nations doit signaler à l'attention des Etats, membres de la Société des Nations, le problème de droit international qui est posé lorsque le chef d'un gouvernement signataire du pacte par lequel la guerre

« a été mise au ban de la civilisation, « prononce des paroles, évoque des « images et recourt à des formules « contraires à l'esprit de ce pacte et « dangereuses pour le maintien de la « paix générale.

« Il émet le vœu que cette question soit, dans un avenir prochain, « portée à l'ordre du jour des délibérations de l'Union internationale « des Associations pour la Société « des Nations. »

Nous ne savons pas si la réunion qui doit avoir lieu prochainement à Genève pourra être saisie de ce vœu et en discuter utilement. En tout cas, il faut que la question soit posée sous cette forme ou sous une autre devant les peuples et devant les gouvernements.

Il existe un pacte qui met la guerre hors la loi. L'Italie l'a signé. Pourquoi ne serait-il pas permis à ses cosignataires de la rappeler au respect de ses engagements ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LA CONSIGNE AVANT TOUT

Un enfant de souche royale, ayant quitté fortuleusement les bras de sa mère, tombe d'un balcon, en Yougo-Slavie. Une sentinelle, qui se trouvait de faction à l'endroit précis où devait normalement atterrir l'auguste rejeton, reçoit dans ses bras son futur souverain et le restitue à qui de droit.

Le roi accorde au soldat une pension à vie, lui remet une prime de trente mille dinars, et le libère de ses obligations militaires.

Très bien. Mais fût-elle espérée que le roi, ayant ainsi libéré sa conscience, va maintenant faire passer au tourniquet ce détestable factionnaire. Car il est avéré : 1° qu'il a levé le nez en l'air étant de service ; 2° qu'il a lâché sa baïonnette.

Aux termes de tous les codes militaires, cette double faute mérite au moins la peine de mort. Ou irions-nous si l'on reconnaissait désormais le droit aux sentinelles d'abandonner leur fusil, fût-ce pour recueillir un enfant qui leur tombe du ciel ?

Imaginez un instant, par exemple, qu'un général soit passé devant le poste, juste au moment où le soldat se livrait à cet exercice ? Notre factionnaire eût été dans l'impossibilité de lui présenter les armes.

Il ne faut pas badiner avec la discipline.

Qu'il me soit permis, à ce propos, de raconter une petite histoire.

Je me trouvais, en 1917, dans un camp d'aviation dont le commandant n'admettait pas la fantaisie.

Un jour, — il faisait très chaud — le sergent de garde à l'entrée du camp permit à ses hommes, à l'heure de la soupe, d'installer leur table en plein air, à quelques pas du poste.

Comme le caporal distribuait les parts de soupe, un avion dégringola du ciel et vint s'écraser juste sur le poste de garde, baraque de planches qu'il

Chronique du Lot

MANIFESTATION LAIQUE

Conférence de Georges PIOCH

Devant une foule enthousiaste, il fait un magnifique exposé de la doctrine laïque et de sa supériorité.

La manifestation laïque de jeudi a revêtu un caractère de grandeur dans le calme et de puissance dans la sérénité qui doit dissiper toute inquiétude sur une revanche possible des forces hostiles à la liberté. En France, du moins, il y a des conquêtes qui sont à l'abri de toute reprise. Nous ne sommes pas aux pays des dictatures. Et les luttes séculaires de l'esprit humain en marche vers son affranchissement, dont Georges Pioch a fait l'éloquent tableau, ont abouti à un succès définitif. Il appartient aux laïques moins qu'à personne de paraître en douteur.

Nous ne saurions dire combien d'auditeurs étaient venus assister à cette réunion. La salle du Palais des Fêtes était comble. La cour intérieure également. Enfin, une foule nombreuse emplissait la place des Petites-Bougeries. Des haut-parleurs judicieusement installés devaient diffuser au dehors la parole des orateurs.

Sur l'estrade se trouvaient MM. de Monzie et Malvy, députés, Loubet et Garrigou, sénateurs, de nombreux conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, des maires, des conseillers municipaux, les représentants des organisations démocratiques, etc.

Le bureau est composé de M. Astorg, président du Syndicat des Instituteurs, de M. Balagayrie et de Melle Salive, membres du Conseil départemental.

Georges Pioch arrive à l'heure dite accompagné des parlementaires. Il est vivement applaudi et la réunion commence aussitôt.

Allocution de M. Astorg

En quelques mots préparatoires Georges Pioch affirme qu'il ne s'agit pas d'une séance d'excitation démagogique, que toute contradiction est sollicitée et même désirée, que le débat sera élevé à la dignité lucide des idées et qu'il s'agit de servir dans ce qu'elles ont de plus précis et de plus haut la liberté de penser et même la liberté tout court.

Puis, M. Astorg, président du Syndicat, remercie Georges Pioch d'avoir répondu sans hésitation à l'appel des instituteurs, des parlementaires et des républicains de s'être joints aux membres de l'enseignement pour affirmer une solidarité laïque plus nécessaire que jamais. C'est que l'Ecole laïque lui semble menacée. Il signale comme des témoignages d'un nouvel état d'esprit le rejet par la Chambre de la proposition Uhry et le concours officiel donné au Congrès Eucharistique de Garthage. Déjà, l'idée d'admettre le prêtre à l'école à partir de 4 heures du soir a été émise. On peut penser à Jules Ferry, Paul Bert et Ferdinand Buisson, ces grands promoteurs de la neutralité scolaire.

Avec une indignation qui se communique à l'auditoire, M. Astorg rappelle les odieuses attaques qui présentent l'Ecole laïque comme un instrument de démolition publique, comme une pourvoyeuse de prison ou de loupard. Et ces calomnies sont encore plus révoltantes quand on sait de quel respect les maîtres y entourent l'âme de l'enfant et quel souci ils montrent dans leur enseignement pour la plus scrupuleuse liberté de conscience ! — C'est bien là l'ailleur ce qui oppose radicalement le principe laïque au principe clérical.

Le retour des congrégations enseignantes, les propagandes conjointes en faveur de « Propriété nationale scolaire » et contre l'Ecole Unique, quels signes faudrait-il encore pour admettre la réalité d'une vaste offensive commencent contre notre enseignement national ? Qu'allons-nous faire ? s'écrie M. Astorg ; y répondre par une action énergique ou bien ne lui opposerons-nous qu'une résistance passive ?... Allons donc, c'est quand on est courbé qu'on est le plus vulnérable !

Et M. Astorg termine sa vibrante et chaleureuse allocution par un appel à tous les amis de l'Ecole pour la liberté menacée, pour le respect de la liberté de conscience et pour le libre accès de toutes les intelligences à l'Instruction. (Longs et vifs applaudissements).

Conférence de M. Georges Pioch

Notre confrère Georges Pioch a quelque chose de renanien dans l'aspect physique, sinon dans l'éloquence qui se propage en larges ondes sonores et s'épanche en vastes effusions lyriques. Les idées bouillonnent dans son cerveau et les mots, les formules bien frappées se pressent sur ses lèvres pour donner à sa pensée une expression imagée, poétique et bien sonante. Pour communiquer ses convictions ardentes, il lui faut le geste et l'action autant que la parole. Aussi ne tient-il pas en place et bientôt il quitte son siège de président pour aller et venir sur la scène, sans aucun souci du microphone disposé devant la table. Aussi plaignions-nous les pauvres auditeurs du dehors qui comptaient entendre la conférence par l'intermédiaire des haut-parleurs. Ceux-ci ont dû ne leur en apporter que des bribes !

Pendant plus de deux heures et demie Georges Pioch a parlé avec une magnifique ardeur de sincérité qui vise à émouvoir plus qu'à convaincre, et dont l'action est très grande sur le public enthousiasmé.

On conçoit qu'il nous soit impossible de donner un compte rendu complet de sa conférence — d'autant que les organisateurs ne se sont aucunement préoccupés de faciliter la tâche des journalistes et qu'en l'absence de toute table préparée pour la presse il nous a fallu griffonner quelques notes, debout, sur le coin d'un piano, ce qui pendant un si long temps ne manque pas d'être fatigant.

Nous avons fait ce que nous avons pu, nous excusant de n'avoir pas pu davantage.

Emu de parler dans la ville d'un des plus grands orateurs français, Georges Pioch débute par un hommage à la mémoire de Léon Gambetta dont la fameuse formule « le cléricalisme voilà l'ennemi » reprend désormais une valeur et un sens d'actualité. Henri Guernut disait ces jours derniers à Pioch : « c'est curieux, il y a deux ans, vous étiez moins anticlérical qu'aujourd'hui ». Eh ! oui, et peut-être le serai-je davantage encore demain ! C'est que l'on n'est pas anticlérical par fantaisie, mais par nécessité. Et l'anticléricalisme mourrait de lui-même s'il n'y avait plus de cléricalisme. Que celui-ci nous laisse tranquille et nous lui ficherions pleinement la paix ! Nous ne faisons que nous défendre dans la mesure où nous sommes attaqués.

Et Georges Pioch entreprend de montrer que le principe même de la laïcité est sournoisement miné. Ses ennemis ne cherchent pas à triompher de lui avec éclat ni insolence, ce qui révélerait imprudemment l'ardeur des laïques. C'est ainsi que pour la première fois, depuis 50 ans, le mot laïcité n'a pas été prononcé dans la déclaration ministérielle de Tardieu. Or, celui-ci n'est ni un sentimental, ni un emballé. N'est-il pas positif, il sait ce qu'il dit et ce qu'il veut. J'ajoute qu'il veut bien ce qu'il veut. Il a de la force, du cran, de l'audace. Et s'il n'a pas parlé de laïcité c'est l'effet prémédité d'une volonté réfléchie.

Après de ces symptômes graves, il y a les attaques calomnieuses, mais si bêtes et si sottises !... Non, ne vous émeuvez pas trop, instituteurs et institutrices, d'être accusés de fournir la clientèle du bague. Et considérez tous les hommes vertueux qu'a fournis l'enseignement clérical.

Je m'irrite bien plus de l'indifférence du public et je me dis que si la laïcité est menacée cela tient en partie à ce qu'elle n'a pas assez la fierté d'elle-même. D'ailleurs, je ne doute pas du triomphe final. Mais je vois le temps perdu et cela m'a tristé !

Alors, Georges Pioch entreprend en termes magnifiques un vaste exposé historique de la laïcité, dont il montre avec fierté les titres de haute noblesse. Certes, il ne méconnaît ni l'œuvre éducatrice ni la bienfaisance première des religions, mais elles sont un principe d'immobilité contraire à tout progrès. Pour faire, sans violence, progresser l'humanité il a fallu ce principe de raison et de liberté qui est le fond même de la laïcité et grâce auquel par une évolution incessante l'homme avance vers son affranchissement définitif.

Les origines de ce principe remontent jusqu'aux grands esprits libres de l'antiquité et l'on peut tenir Socrate pour l'un de ses premiers représentants. « Connais-toi toi-même ! » Quelle force de propulsion il y a dans cette formule. Toute la laïcité y est enfermée. C'est la grande protestation contre toute vérité imposée, contre toute vérité révélée. C'est la grande réclamation de l'homme qui veut être libre de penser, de savoir et de choisir contre l'oppression de l'esprit par le dogme.

Cette idée socratique n'a cessé de cheminer dans le monde. Et si les Eglises ont eu leurs saints, la laïcité a eu ses sages. Par eux, l'esprit humain a lutté. Il s'est débattu contre les tyrannies et il en a triomphé tour à tour. A de certaines époques on a pu le croire vaincu définitivement. Mais non. Toujours, il y a eu quelque part un homme pour entretenir la flamme et perpétuer la tradition. Après le Moyen-Age ce fut la Renaissance et nous pouvons y voir le magnifique épanouissement des idées dont nous nous réclamons fièrement. — Erasme, La Boétie, Montaigne et le formidable Rabelais ! voilà aussi de nos ancêtres. Au XVIII^e siècle, la laïcité trouve sa superbe expression dans l'Encyclopédie pour aboutir, enfin, à la Révolution Française où l'idée triomphe, cette fois, de telle manière qu'elle devient indestructible.

Georges Pioch précise ensuite qu'il ne défend pas seulement la laïcité à l'Ecole, mais sous toutes les formes de la vie et de la pensée. Et dans le confusionnisme politique actuel — qui sévit partout — c'est là un admirable terrain de rencontre et de conciliation pour tous les esprits libres, pour tous les hommes de gauche. Là, peut-être, on pourra rallier cette triste jeunesse d'aujourd'hui si indifférente aux idées, si réfractaire aux grandes choses et presque uniquement préoccupée de sports, de dancing et d'affaires. En tout cas, la seulement on pourra par l'Ecole Unique réaliser enfin le rêve admirable de Michelet, de Hugo et de Lamartine.

Et dans une superbe péroraison, Georges Pioch ayant ainsi montré le développement historique de la laïcité déclare que pour l'heure son premier programme doit être d'empêcher à tout prix une nouvelle guerre qui emporterait la civilisation de l'Europe et ruinerait à jamais l'œuvre de plusieurs siècles. A bas la guerre ! Vive la paix !

L'auditoire fait à l'orateur — qu'un si long effort semble n'avoir pas fatigué — une ovation unanime, enthousiaste et prolongée.

Allocution de M. Malvy

Très applaudi, M. Malvy prend la parole au nom des parlementaires présents pour remercier Georges Pioch, apôtre des

UNE LETTRE ELOGIEUSE A LA 5^e GV. PEUGEOT

MM. DELCROS et BARAT et CIE, représentants de la Maison Peugeot à Cahors ont reçu de M. P. Boussquet, Professeur à l'Ecole primaire supérieure de Bamako (Soudan Français) une lettre dont nous publions fidèlement le texte : « ...La voiturette va toujours très bien et je n'ai pas eu encore la moindre panne, je lui ai fait faire une randonnée de 1.465 km. en 4 jours, de Dakar à Bamako, plus 500 km. en 8 h. 1/2 de Bamako à Ségou et retour. Tout cela sur des pistes à peine tracées à travers la brousse sauvage avec du sable, souvent jusqu'aux moyeux, aucune voiture de cette force n'avait encore fait ce trajet et surtout dans de pareilles conditions. J'ai suivi en sens inverse le trajet de la mission Peugeot-Proust. Seulement eux n'avaient que des 12, 10 et 6-CH.

Quand nous sommes partis de Dakar, on nous prenait pour des fous et personnellement je croyais que nous arriverions au bout. Nous avons marché souvent toute la journée par un soleil de plomb, sans même voir bouillir le radiateur et sans une crevasse, sauf à l'arrivée à Bamako où j'ai ramassé un clou.

C'est une performance peu commune pour une 5-CH. et je dois avouer que je ne croyais pas réussir si bien. Enfin, après 3.000 km. de marches, il n'y a pas le moindre accroc.

Ceux qui doutent encore de la 5-CH Peugeot ont vraiment la tête dure ; ici, j'ai épâté plus d'un mécano... »

NOS PARLEMENTAIRES

M. Loubet, Sénateur-Questeur du Lot, et M. de Monzie, Député du Lot, ont reçu du Ministre de l'Instruction Publique, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet d'installation de l'éclairage électrique dans les écoles présentés par la commune de Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de donner mon approbation à ce projet et que la participation de l'Etat a été fixée à la somme de 1.675 francs.

Je suis heureux d'avoir pu seconder ainsi l'intérêt que vous portez à cette commune.

Office départemental de Placement

L'Office recherche des manœuvres, des terrassiers, pour travaux à exécuter en ville, des bonnes à tout faire pour la ville et la campagne. Se faire inscrire sans retard à l'Office Départemental de placement, rue Emile-Zola (Maison de l'Agriculture). Opérations absolument gratuites.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS à l'imprimerie du

Journal du Lot

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 31 mai 1930

Naisances
Sabrié Suzanne, Boulevard Gambetta, 18.
Hégar Paul, rue Président-Wilson.
Bouchet Maria, rue Président-Wilson.

Décès
Hoët Edmond, manœuvre, 63 ans, rue Wilson.
Avezou Victorine, épouse Malique, S.P., 65 ans, rue Jean-Vidal.
Gazzolo Louis, comptable, 24 ans, rue Wilson.
Fakourous Kamara, soldat au 16^e R.T.S., 20 ans, rue Wilson.
Miquel Clémence, épouse Méric, S.P., 53 ans, rue Wilson.

nobles causes et défenseur des opprimés. Il l'assure que le peuple quercinois gardera longtemps le souvenir de cette journée.

L'école laïque — telle que la définit Pioch — ou l'on pratique la liberté de conscience, est une base fondamentale de la République. Instruire, c'est construire », disait Hugo dans un discours célèbre et il ajoutait parlant aux cléricaux : « je me défie de ce que vous pouvez construire ! »

M. Malvy exprime la volonté de tous les parlementaires présents de défendre cette Ecole et de la défendre en la développant. On s'y efforce. Un crédit de 800 millions, à répartir sur 5 ans, a été voté pour permettre aux communes rurales d'avoir, elles aussi, des écoles saines, bien aérées, bien pourvues de matériel ; bref des établissements où les enfants aimeraient venir et à rester.

Puis, il dit la nécessité de mieux assurer la fréquentation scolaire et de fortifier l'enseignement laïque en le prolongeant par les œuvres post-scolaires, les patronages, les sous des écoles, etc.

Enfin, il réclame l'égalité des droits au savoir pour toutes les intelligences ce qui ne pourra être obtenu que par l'Ecole Unique. Il ne s'agit pas de discuter sur le mot ; nous savons ce que nous voulons et nous emploierons à le réaliser toute notre raison et tout notre cœur.

L'auditoire applaudit vigoureusement ces déclarations. Puis, Georges Pioch fait appel aux adversaires. Il se porte garant que tout contradictoire pourra s'exprimer en pleine liberté, qu'il sera attentivement écouté et pourra sans aucune restriction soit apportée à son droit d'exposer sa thèse et défendre ses opinions. Mais cet appel reste sans réponse. Personne ne demande la parole et Georges Pioch lève alors la séance.

Après, M. de Monzie, en sa qualité de maire de Cahors avait tenu à remercier l'éloquent défenseur de la laïcité dans lequel il avait la joie de saluer un bon poète.

Et c'est ainsi que s'achève une manifestation qui fut digne de son objet et aussi remarquable par son enthousiasme que par sa dignité.

CAHORS

Pour les victimes des intempéries

Par lettre en date du 24 mai courant, M. le Préfet du Lot informe le Maire de Cahors qu'une somme de 12.700 francs a été attribuée à la commune de Cahors pour venir en aide aux propriétaires qui ont éprouvé des pertes en récoltes, à la suite des calamités atmosphériques survenues au cours de l'année 1929.

Pour l'hygiène

Le Commissaire de Police rappelle qu'il est formellement interdit de déverser dans la rivière du Lot ou sur les berges, notamment aux moulins St-James, Quai Cavaignac, moulin Leperrier, cours Vaxis, etc., des ordures ménagères, des matériaux ou tous autres objets. Une surveillance sera exercée et sans autre avertissement des procès-verbaux seront dressés.

Ecole Normale de jeunes filles

Nous rappelons que c'est demain dimanche, 1^{er} juin, à 8 h. 1/2, qu'aura lieu au Théâtre de Cahors la fête annuelle de l'Ecole Normale d'Instituteurs.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

La soirée dansante offerte par l'Amicale Aveyronnaise à ses membres et à ses invités a eu un plein succès. Elle a eu lieu dans le cadre de l'Etablissement bien connu et de très bonne réputation « Au Robinson Cadurcien ».

Les danses se sont succédées sans interruption, jusqu'à une heure fort avancée de la nuit et les couples, très nombreux, ont été à l'aise et ont pu s'en donner à cœur joie. L'éclairage était féérique.

En somme, soirée charmante, service supérieur organisé par M. Espère, propriétaire de l'établissement. — Le Comité est à féliciter pour la réussite de ce bal.

Il est à souhaiter que l'exemple donné par les Aveyronnais soit suivi par les amicales locales.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. Iglésis, ingénieur à Bordeaux, est l'heureux papa d'un gros garçon.

Nous adressons tous nos compliments à M. Iglésis, aux grands parents, Mme et M. Lafage, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Cahors, et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Compatriote

Notre compatriote, M. Perrier de Féral, Chef-adjoint du Cabinet du Ministre du Travail, est nommé sous-préfet de Haguenau.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. R. Boutary, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat en médecine.

Ancien élève du Lycée Gambetta, originaire de Douelle, M. le docteur Boutary a décidé de se fixer à Cahors.

M. le docteur Boutary, dont la thèse traitait « des accidents de la torsion axiale de l'utérus », est spécialiste pour les accouchements et les maladies de la femme.

Nous adressons au jeune docteur et compatriote nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Frappée de congestion

Mercredi, Mme Arnaudet, de Lacapelle (près Cahors), se trouvait dans un magasin de la rue Joffre, lorsqu'elle éprouva un malaise.

Tout à coup, elle s'affaissa. Elle fut relevée aussitôt et M. le docteur Malbec, appelé, lui donna des soins dévoués.

Peu après, Mme Arnaudet qui était tombée frappée de congestion, a pu être ramenée à Lacapelle.

Nous adressons à Mme Arnaudet nos vœux de prompt rétablissement.

EDEN

SAMEDI ET DIMANCHE

Pour remercier la nombreuse clientèle de son Etablissement, la Direction offre cette semaine.

GRAND GALA.

Le superbe film à grands succès d'après le scénario de Greenwood.

QUAND LE MAL TRIOMPHE

Interprété par : Miles Mander, Lissi Arna et Elga Brink

Vers le Ruisseau, vers le Rouge, vers la Mort, l'ivresse meurtrière. Un Drame vécu ; la Déchéance humaine, voilà une idée de magnifique film.

« QUAND LE MAL TRIOMPHE »

N'oubliez pas que c'est un succès merveilleux et le dernier de la saison à l'Eden.

TRÈS PROCHAINEMENT

Sur la terrasse du BAR MAURICE, la direction de l'EDEN présentera à sa fidèle clientèle une série de séances cinématographiques avec des films de 1^{er} choix.

PALAIS DES FETES

SAMEDI 31 - DIMANCHE 1 juin

(Matinée et soirée)

P. G. M., Actualités

FORCE ET BEAUTE (1^{re} partie)

grand film de culture physique, un documentaire d'un bel enseignement et de grand art.

LA PENTE

un film qui porte l'émotion à son comble. C'est une tranche de la vie. Ce qu'il faut retenir surtout dans la Pente c'est la représentation rigoureusement exacte de ce qui se passe à la Légion étrangère. Pas de cliché, pas de figuration de commande. Les choses telles qu'elles sont.

Ecole des pilotes Comique 2 parties

ORCHESTRE

CONTRE LES PUNAISES

Le Rozol nouveau poison foudroyant, est radical. Un seul badigeonnage suffit pour détruire absolument tous ces répugnants insectes et leurs œufs, sans tacher ni abîmer. 4 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, Epicerie, etc. A Cahors, Pharmacie Orliac.



La Guyenne est l'une des provinces de France où il y a le plus de cardiaques. Quelle joie pour eux que de pouvoir, grâce au café SANKA, sans caféine, boire un délicieux café sans aggraver leur mal ! Essayez-le.

Echantillon sur demande accompagné de 1 franc en timbres-poste pour frais d'envoi. SANKA S. A., Boulogne-Paris.

Accident

Vendredi matin, vers 11 heures, M. Rouvière, brigadier de manoeuvre à la gare de marchandises, a été victime d'un accident.

Un wagon était sorti du rail ; il fallut le remettre en place, et, à cet effet, on l'avait attaché à un camion automobile qui devait servir de remorque.

L'opération terminée, M. Rouvière voulut détacher le wagon de la remorque. Mais, pour procéder à cette opération, il engagea la tête entre le wagon et la remorque.

Le wagon, à ce moment-là, le heurta à la tête.

Le choc fut rude et M. Rouvière dut être transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins du docteur Rougier.

La blessure est sérieuse, mais il y a tout lieu d'espérer qu'elle n'aura pas de graves conséquences. C'est le vœu que nous exprimons bien sincèrement.

Les dangers du sulfatage

Mercredi, M. B..., propriétaire à Douelle avait passé sa journée à sulfater sa plantation de pêchers. Le soir, il rentra chez lui. Mais dans la nuit il éprouva de violentes douleurs au ventre.

Les souffrances étaient telles qu'on diagnostiqua un empoisonnement.

Effectivement, il fut reconnu que c'était un commencement d'empoisonnement provoqué par le sulfate.

Le vent qui soufflait dans la journée avait répandu le sulfate autour de M. B... qui en reçut quelques gouttes sur les lèvres.

Il n'attacha pas d'importance à ce fait et il ne prit pas la précaution de s'essuyer les lèvres.

Des soins énergiques lui furent donnés et le malaise disparut. Jeudi matin, M. B... était guéri.

Accident d'auto

Dimanche soir, deux jeunes fiancés, M. Briand, 23 ans, de Septfonds et Mlle Yvonne Durban, 18 ans, de Monticoux (Tarn-et-Garonne) se rendaient à moto-cyclette chez un oncle de la jeune fille, pour l'inviter à la noce qui devait avoir lieu mardi.

Entre Septfonds et Caussade, l'arrière de la moto fut accroché par un autobus.

M. Briand fut projeté sur la route et Mlle Durban fut prise sous l'autobus.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Cahors où ils ont reçu les soins de M. le docteur Rougier.

M. Briand est blessé au bras droit et au pied gauche. Mlle Durban a été blessée à la tête et à la jambe gauche fracturée en deux endroits.

Heurté par une auto

Jeudi, vers 1 h. 1/2, une auto, pilotée par M. Borredon, instituteur à Duravel, a heurté, en face la rue Feydel, Mme Rousseau, institutrice à Carrennac.

Mme Rousseau fut projetée sur le sol et a été contusionnée.

Elle a reçu des soins à la pharmacie Orliac ; mais son état est heureusement, sans gravité.

Plainte

Un propriétaire de Thémimettes a porté plainte contre son domestique, âgé de 14 ans, nommé L...

Ce jeune homme aurait été surpris au moment où il se livrait à des actes obscènes sur le fils du propriétaire, un enfant âgé de 4 ans.

L'affaire est à l'instruction.

A qui le pigeon voyageur ?

M. Jean Conchou, demeurant rue du Château-du-Roi, a recueilli, sur le Mont-St-Cyr, un pigeon voyageur.

Aux pattes le pigeon porte deux anneaux : sur l'un, on lit : Gavignac, 47, le Rouzie, Bordeaux. Brigade B. D. E. Sur l'autre : 28 E., 21-55-27.

Le pigeon est blessé à l'aile par un grain de plomb.

RÉDUIT EN BOUILLIE

Voilà ce que devient le cor le plus récalcitrant, quand on le traite par « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. 3 fr. 95 Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention ! Exigez « Le Diable ». A Cahors, Pharmacie Orliac.

Jeunes garnements

Jeudi, jour de l'Ascension, quatre jeunes garnements, de 9 à 14 ans, se rendirent à la « Chaumière », à Regourd et commandèrent une consommation.

Pendant que la débitante allait chercher les bouteilles, ils ouvrirent le tiroir-caisse et s'emparèrent du contenu.

La débitante s'aperçut du vol, obligea les garnements à restituer l'argent dérobé et les chassa de l'établissement.

Coup de pied de baudet

Un âne attelé à une voiture revenant de Regourd, s'emballa. Le propriétaire, M. Paulin Larroque, demeurant rue des Soubirous, voulut le maîtriser. L'âne le renversa et la charrette passa sur une jambe de M. Larroque qui fut sérieusement blessé.

Trouvaille

Il a été trouvé, sur la route d'Arcambal, un pull-over et un béret par Mlle Larroque.

LES MEUBLES

BOUZERAND & BERNÈS, Cahors sont garantis pour toujours

MAISON DE CONFIANCE LA PLUS IMPORTANTE Fondée en 1828

Livraison franco : 7 Départements

Arrondissement de Cahors

Bélaise

Publication de mariage : entre M. Léonce Ponté, cultivateur à Mauroux, majeur et Mme Marthe Raoutou, sans profession, à Bélaise, majeure.

Conseil de révision. — Le Conseil de révision pour les conscrits des classes 1929 et 1930, premier contingent, a donné les résultats suivants : Les jeunes Edouard Bru et Marcel Lagard sont pris pour le service armé ; le jeune Fernand Courroun a été ajourné pour la 2^e fois.

Montcuq

Marché aux chasselas. — La Commission spéciale nommée, le 25 mai, au cours de l'Assemblée générale du Comice, s'est réunie, le 28 mai dans la salle de la mairie de Montcuq, à 15 heures.

Etaient présents : MM. Rouges A., Aly Justin, Bernardou Ismaïl, Vidal, Amoureux et Jean Planacassagne.

Absents : MM. Carles, Carrière, Aly Louis et Simonet.

Après avoir sérieusement examiné sur toutes les phases ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre afin d'assurer d'une façon normale, le fonctionnement d'un marché aux chasselas, la Commission a décidé :

1^o qu'il serait adressé, par les soins de M. le Maire de Montcuq, président du Comice, une circulaire à toutes les maisons et particuliers s'occupant de l'achat de primeurs, sans exception, une circulaire leur annonçant l'ouverture, pendant la prochaine campagne, d'un marché aux chasselas à Montcuq ;

2^o

de printemps se sont faits en partie, mais dans de mauvaises conditions. Les jeunes pousses souffrent des limaces qui pullulent ou des pucerons qui ne manquent pas. Un jour de beau temps pour trois de pluie.

Les prairies artificielles présentent d'être coupées, mais impossible de sécher.

Ce sont les vignes qui ont besoin de soins. Il faut veiller deux heures de soleil pour sulfater un peu et souffrir aussi. C'est dommage qu'on ne puisse pas le soigner comme il faut, parce qu'il y a beaucoup de raisins.

Tout cela n'est pas fait pour contenter le cultivateur, ni pour retenir les gens à la terre. Il ne restera bientôt plus que les vieux pour le travailler. Les jeunes vont chercher ailleurs un salaire certain.

Ce qui arrive est malheureux pour le travailleur. Les rogations sont d'un mauvais présage pour le temps; maintenant qu'elles sont passées, une amélioration se produira peut-être.

Arrondissement de Figeac

St-Céré
Succès scolaire. — Sur la liste des admis au dernier concours d'adjoind technique des Ponts et Chaussées, nous sommes heureux de relever le nom de M. Maurice Barrès, de Soucyrac, élève de l'E. P. S. de St-Céré. Nos meilleures félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Le Vigan
Mariage. — Prochainement sera célébré le mariage de M. Germain Bornes, cultivateur au hameau de Nègrefeuille, avec Mlle Françoise Castagné, habitant la commune de Loupiac. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Accident. — Un garçonnet de 6 ans, de chez le fermier de la propriété d'Aymard, s'est enfoncé dans un pied une grosse aiguille qui a traversé de part en part. Le pauvre enfant a été transporté immédiatement à Gourdon pour y recevoir les soins nécessaires.

Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Salviac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira dimanche 1^{er} juin, à 9 heures 30 sous la présidence de M. Cambornac, maire, Chevalier de la Légion d'honneur.

A l'ordre du jour : budgets ; affaires diverses.

An concours de tir de Caillac. — Nos jeunes gens, tous les dimanches, vont suivre des leçons de tir sous l'habile et compétente direction de M. le chef de brigade de Salviac.

Nous sommes persuadés qu'ils pourront se présenter en excellente condition pour prendre part au concours de tir de Caillac.

Quelques jeunes gens ont décidé également de participer aux exercices de la préparation militaire.

Nous voulons croire que ce zèle sera durable et que l'an prochain nous retrouverons « le Club Athlétique Salviacois » plein d'une ardeur toute nouvelle.

Les membres honoraires de la Société sportive espèrent bien qu'ils ne seront pas déçus comme ils le furent en fin de saison.

La poussière... toujours la poussière... — La Grand'Rue en cette période estivale est un véritable réceptacle de poussière qui est soulevée en un nuage épais au passage des automobiles.

Au nom des habitants de cette rue, nous avons réclamé le goudronnage de cette voie, mais alors que cette opération a été effectuée, dans presque tous les chefs-lieux de cantons voisins, à Salviac où le progrès est plus lent à venir qu'ailleurs, rien n'a été fait.

Il est vrai que les autochtones acceptent passivement tout ce qui arrive et même tout ce qui n'arrive pas !

Le goudronnage de la Grand'Rue. — Le goudronnage de la Grand'Rue, que nous réclamons inlassablement depuis longtemps, sera effectué, nous dit-on, dans le courant de l'été prochain. La Grand'Rue sera bitumée partiellement sur les points où les récents cylindrages de la chaussée ont eu lieu.

Nous nous plaignons à constater que tout arrive, même à Salviac, à condition de savoir attendre.

Probité. — Mlle Juliette Escribe, la gracieuse fille de M. Escribe, ex-gérant des magasins de l'Épargne, de Salviac, a trouvé à la gare de Dégagnac une montre en or qu'elle s'est empressée de remettre à la gérante de halte.

Le soir la montre a été réclamée par son légitime propriétaire.

Toutes nos félicitations pour cet acte de probité.

Dégagnac
Comité d'Union des Gauches. — Le dimanche 25 mai, le Président du Comité, dans une causerie amicale, expose les dispositions essentielles de la loi sur les assurances sociales.

La loi classe les assurés en cinq catégories, suivant leur salaire.

1. Pour les assurés obligatoires (salariés), les versements sont de 6 fr., 12 fr., 18 fr., 24 fr., ou 40 fr. par mois, selon la catégorie ; leur cotisation est doublée par une cotisation égale de l'employeur.

A tous les assurés de moins de 30 ans, ce versement donne droit : 1° à une retraite à 60 ans, de 720 fr., 1.440 fr., 2.160 fr., 2.880 fr., ou 4.320 fr., selon la catégorie ; 2° à un salaire journalier journal de 3 fr., 6 fr., 9 fr., 12 fr., ou 18 fr. par jour de maladie, aux frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (85 % pour lui, sa femme et ses enfants de moins de 16 ans ; frais de maternité ; indemnité et pension d'orphelins en cas de décès.

Des dispositions spéciales s'appliquent, en ce qui concerne la retraite, aux salariés âgés de 55 à 65 ans.

Les salariés de plus de 30 ans ont leur retraite diminuée d'autant de trentièmes qu'il leur manque d'années de versement pour atteindre les 30 versements prévus.

II. Les assurés facultatifs : agriculteurs et artisans ne versent que le quart des cotisations des obligatoires, soit : 3 fr., 6 fr., 9 fr., 12 fr., 20 fr. ; l'Etat double ces cotisations jusqu'à concurrence de 100 fr. par an.

Ces versements assurent la même retraite qu'aux assurés obligatoires. Un versement supplémentaire de 5 fr. par mois à une société de secours mutuels lui donne l'assurance-maladie comme ci-dessus.

III. Des avantages particuliers sont réservés aux bénéficiaires de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

On ne saurait trop recommander aux travailleurs des champs de faire à la mairie la déclaration nécessaire pour bénéficier des précieux avantages de cette loi.

Les assurés facultatifs fixent eux-mêmes leur cotisation d'après les indications qui seront fournies incessamment par la Préfecture.

Nous recevons la réponse suivante à un article paru dans notre numéro du 25 mai :

Frappez Marteau. — Dernièrement le Journal du Lot a publié le compte rendu d'une assemblée générale de la Coopérative. Le résultat de l'exercice était, comme les précédents d'ailleurs, satisfaisant. Quelques lecteurs ont cru que notre correspondant revenait à de meilleurs sentiments. Il n'en était rien, car il n'était pas l'auteur de l'article disant la vérité sur notre association ; il n'est d'ailleurs pas payé pour cela.

Vous n'avez pas compris, dites-vous M. Martel pourquoi la coopérative a retiré sa demande de subvention. Je ne crois pas qu'elle ait retiré sa demande et je puis même vous affirmer qu'elle a eu satisfaction dans la mesure du possible.

Parlons net et clair.
La Coopérative voulait, vous le savez, acheter un communal. On voulait le lui vendre à un prix exagéré et alors elle demandait une subvention pour combler la différence entre le prix exigé et la valeur vénale de l'article en question. C'était assez compliqué n'est-ce pas.

Nous avons trouvé un moyen plus simple. Notre nouvelle municipalité a vendu pour un prix convenable, ce dont la Coopérative avait besoin et celle-ci a maintenant ce qu'elle voulait ; pour nous Coopérateurs c'est ce qui compte, en la circonstance la fin justifie les moyens et, pour cet acte, je remercie tous nos conseillers municipaux. Libre à vous de l'appeler vente, donation, subvention comme vous voudrez.

Ne vous posez pas en juriste en disant que nos statuts ne sont pas conformes à la loi du 1^{er} juillet 1901. Lors de leur dépôt, ils ont été épluchés en haut-lieu, et si on a accepté ce dépôt, c'est qu'ils entraient dans l'esprit de la loi.

Si vous continuez ainsi M. Martel on croira que vous avez mauvais caractère ou que vous êtes payé pour... ce qui ne serait pas très honorable.

L'Administrateur délégué de la Coopérative, L. GRANGÉ.

Souillac
Congrès de Tourisme

L'Assemblée générale des Membres du Syndicat d'Initiative de la région de Souillac après avoir entendu l'exposé de son président, M. Lavergne, qui a mis au courant de l'action au cours de l'année 1930, a donné son approbation à l'unique vœu qui doit être soumis par le Syndicat de Souillac au congrès des Essi de la Région « Limousin-Quercy-Périgord ».

Voici le texte de ce vœu :
« Le Bureau du Syndicat d'Initiative de Souillac,
« Considérant :

« 1° que Souillac occupe dans la vallée de la Dordogne une situation privilégiée pour une excursion dans la partie de cette belle rivière, qui attire chaque année de très nombreux touristes ;

« 2° que Souillac est au croisement de routes nationales et de lignes de chemin de fer de grande importance ;

« que cette petite ville est d'un accès par conséquent facile ;

« 3° que Souillac offre aux touristes, comme à tous les voyageurs, des hôtels munis du genre de confort qui les peuvent désirer ;

« Emet le vœu que la Compagnie P.-O. prévoit la délivrance au départ de Souillac de billets pour Puy-l'Évêque des lignes d'auto-cars déjà créées et à créer.

« Et serait reconnaissant à la Compagnie P.-O. de recommander aux voyageurs utilisant son réseau l'arrêt à Souillac, en énumérant les avantages que présente notre petite ville comme centre d'excursion dans la région « Limousin-Quercy-Périgord ».

Nous sommes certains que ce vœu très légitime sera pris en considération par le Congrès des délégués de la région touristique à laquelle appartient Souillac et que la Compagnie P.-O. l'examinera avec le plus bienveillant intérêt.

Nous apprenons enfin que plus de 200 convives sont déjà inscrits pour le banquet qui suivra la réunion de l'Assemblée Générale de la Fédération « Limousin-Quercy-Périgord ». C'est dire le développement et l'activité que le bureau du Syndicat d'Initiative de Souillac a mis à s'acquitter de la mission qui lui fut confiée l'an dernier au Congrès d'Uzerche et aussi la sympathie que manifestent, pour la région, dont Souillac est le centre, les dirigeants des nombreux syndicats affiliés à la Fédération « Limousin-Quercy-Périgord ».

Renseignements

La Crise du Miel

Nous lisons dans le Quercy : Il y avait une fois un brave homme, vers Trespoux, qui avait la manie du miel et annonçait comme un prophète une disette de ce produit illustre raison : nous exportons du miel, nous en importons ; les proportions se sont même exactement renversées puisque nos importations atteignent le double de nos exportations alors que c'était

l'inverse avant guerre. Ainsi parlent les économistes statisticiens. Et l'ami caussenard qui nous signale ce fâcheux renversement des choses nous demande si dans le Lot on ne pourrait pas oser quelque initiative pour mettre fin à la grande pitié de France et venir en aide aux Gâtinais qui ne sauraient suffire aux besoins de la consommation, à cause de quoi le miel de Californie et du Canada est savamment naturalisé français — ce qui, en définitive, est une fraude.

GRAND ENTREPOT GENERAL
de toutes les Sources
D'EAUX MINÉRALES
Livraisons dans tout le Département
Gros et demi-gros. Prix par quantités
Entrepoteur **B. GRELET**
Halle aux Vins de Cahors (Lot)
VINS DU LOT 1^{er} CRUS
Livraisons en Bombonnes et en Fûts
VINS FINS
CHAMPAGNES & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE 218

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Aux Indes
De Bombay. — Le Congrès national hindou a annoncé son intention de faire effectuer un nouveau raid, dimanche prochain contre le dépôt de sel de Malada. 4.000 volontaires y participeront.

A Berlin
De Berlin. — A la suite d'une bagarre éclatant presque journellement entre adversaires politiques, le Gouvernement a décidé de prendre des mesures sévères, notamment, la réclamation stricte du port d'armes.

En Norvège
D'Oslo. — Le ministre norvégien de la défense nationale va proposer au Parlement un projet réduisant le budget de la guerre de 46 à 14 millions de couronnes.

Une belle invention
De New-York. — Des expériences officielles auront lieu prochainement avec un nouvel appareil permettant à tous les aviateurs de se diriger et d'atterrir sûrement dans le brouillard le plus épais.

AVIS DE DÉCÈS
Les familles SEMIROT, DESPEYROUX, L'ABBE, SALESSE, BOSCH, MERGADIER, VALADIER et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Guillaume SEMIROT
décédé à Paris dans sa 50^e année.
Obsèques lundi matin, à 8 h 3/4 en l'Église St-Barthélemy. Réunion à la gare.

REMERCIEMENTS
Les familles MALIQUE, VERTUT, THOMAS, BÉDUE, AVEZOU et ROMET remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Madame Veuve MALIQUE
Née AVEZOU

AVIS
Monsieur TAURAND, bar, rue du Lycée prévient le public que depuis le 10 mai il assure un service de taxis pour la ville et pour toute excursion.

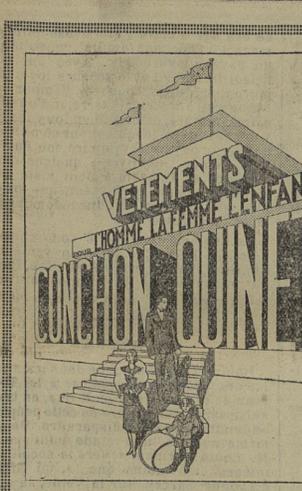
MEUBLES
COMBROUSE FILS
3, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger
SIÈGES - GLACES - LITERIE
Lavabos — Petits Meubles
Dépositaire des Sièges STELLA
FABRICATION GARANTIE
Prix Exceptionnels

ANIS « JEANNETTE »
apéritif idéal
LIQUEUR FRANCISCAINE
digestif incomparable
distillerie J. DELFORT et Cie, Cahors
demandez ses liqueurs, ses sirops, ses Orangeades et Citronades, ses vins vieux et champagnes

ARTICLES D'ILLUMINATION
drapeaux, Feux d'artifices, lanternes, Bouquets pour fêtes (dernières nouveautés)
P. FÉNELON
13 et 15 rue St-James, CAHORS

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 1 1/2 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies



LA MAISON CONCHON-QUINETTE
qui fut la première à faire bénéficier sa clientèle de la Baisse de la laine, informe que l'escompte de 10 0/0 fait à la Caisse pour tout achat de vêtements confectionnés, pour hommes, jeunes gens et enfants, sera consenti jusqu'au 10 Juin inclus, dans toutes ses succursales.
Habillez-vous à la SAMARITAINE
rue Georges Clemenceau-Place Galdemar
CAHORS

Prêts hypothécaires immédiats
AMORTISSABLES
en 5, 10 et 15 ans

Intérêts 6,50 et 7% nets
S'adresser : L. MASSIP, 36, Rue E.-Zola, CAHORS

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...
adressez-vous à
G. BARON

Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

Place St-Laurent, Cahors
LAFON
ouvert depuis le 31 mai 1930
un atelier de CYCLES
et de RÉPARATIONS
PRIX RÉDUITS

La Maison François PENET
faïence, verrerie et autres articles...
préviens sa clientèle qu'elle vient de recevoir ses stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, saloir, pot à graisse, tuyaux pour construction et articles de ménage, etc... à des prix défiant toute concurrence malgré les hausses.
Accourez tous visiter nos magasins.

Machines à coudre EXCELSIOR
garantie de 10 à 25 ans
Vente-achat, échange de toutes machines à coudre. Bonnes occasions. Réparations et pièces détachées pour toutes les marques, aiguilles, navettes, etc.
NEUVILLE, 2, place Rousseau, Cahors.

A Vendre à Douelle
VIGNE ET JARDIN
Petit pavillon, 3 pièces.
Pièce d'eau, pour arrosage au Jet.
A 1 km. de la gare
S'adresser Hôtel Laroche, CAHORS.

A affermer, sans cheptel vif,
à partir du 30 Septembre 1930
propriété de 10 hectares, d'un seul tenant, plaines du Lot, terres de premier ordre, en très bon état de culture, à proximité centre approvisionnement.
Granges et dépendances bien organisées, au milieu de la propriété, avec maison d'habitation confortable pour le fermier.
Adresse bureau du Journal.

A VENDRE
UNE CUVE
contenant 6 barriques
en très bon état
S'adresser : M. MALBERT, Allées Fénelon ou au bureau du Journal

A Louer à 40 kilomètres de Cahors
sur les bords du Lot
MAISON EN TRÈS BON ÉTAT
comprenant une cuisine et 2 chambres
Pour tous renseignements
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
à proximité du faubourg St-Georges
rue de Toulouse

PETITE VIGNE agrément et rapport
BELLE TRUFFIÈRE
Grand jardin en terrasse avec tonnelles
Petite MAISON parfait état, eau courante
Jean DELLARD, Cabinet Immobilier
Rue Joffre, Cahors

A VENDRE
à proximité du faubourg Labarre
VILLA état neuf, 4 pièces, 1 cuisine
Jardin d'agrément — Site unique
Vue splendide — eau — électricité
Libre de suite
Jean DELLARD, Cabinet Immobilier
rue Joffre, Cahors

VOILÀ LE SOLEIL ET LES MOUCHES !

La Maison d'Ameublement
CAMBRAY FILS

18, Rue des Soubiours :: CAHORS
prévient sa nombreuse Clientèle qu'elle trouvera un choix de

STORES BOIS, POUR PORTES ET FENÊTRES
La Maison se charge de la Pose

Pour vos travaux concernant
PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ
Installations Sanitaires : Salles de Bains, Cabinets de toilette, W.-C.
Chauffage central.

Travaux Hydrauliques : Pompes, Moto-pompes, Bâliers Hydrauliques.
Adressez-vous à
Louis VERDIER

9, rue Georges-Clemenceau
CAHORS

CABINET IMMOBILIER
1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé
Jean DELLARD, Propriétaire

Toutes affaires immobilières et toutes transactions commerciales
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Correspondants toutes régions et tous pays

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS.

prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

Un MONÉGER
Sec à l'Eau, en Grog
au Lait
le plus sain, le plus agréable
des APÉRITIFS au Goudron

L'ÉVERITE
est en vente à Cahors
MAISON CALABRESI & C^o
Avenue de la Petite Vitesse

QUOI QU'ON DISE !
QUOI QU'ON FASSE !
L'Industrie Laitière des Causses du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.
Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

ON DEMANDE MÉTAYERS
pour deux propriétés (Vallée du Lot)
L'une, 25 h. proximité immédiate ville, laiterie, cheptel important moitié, céréales, tabac, prairies artificielles, vignes pour consommation familiale.
L'autre également 25 hectares, à 20 k. même ville, proximité immédiate chef-lieu canton important, cheptel aussi par moitié, lait, céréales, tabac, prairies artificielles et naturelles, vignoble.
Ecrire bureau Journal

GAMIONS STOCK Pièces détachées
RIHER-LIBERTY
PIERCE ARROW-AS 5 T. GMC Sanitaire
EP RENAULT
BERLIET CBA 4 et 5 T.
BENNES basculantes se placent sur tous Camions

Agence et Dépôt : **YLLARTIN**
15, avenue Camille-Pujol, TOULOUSE

A LOUER, Salviac (Lot)
Vastes ateliers, — étuves, — greniers, — aptes tout commerce, — noix, — prunes, conserves produits pays, — logement pour exploitant.
PASSEFOND — Salviac

Tentez votre chance
... et assurez-vous d'agréables distractions
BONS A LOTS
de l'
EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS
chaque tirage comporte

1 lot de UN MILLION
1 — 500.000 Frs
3 — 100.000 Frs
173 autres lots
Prochain tirage : 1^{er} Juillet 1930
Prix du Bon : 60 Francs

Chaque bon participe encore à Sept Tirages et donne droit à 20 tickets d'entrée et à des réductions importantes sur les transports par Chemins de Fer, Paquebots, Avions, ainsi que dans toutes les attractions de l'Exposition.
On trouve des bons dans toutes les Caisnes Publiques, les Banques et les Bureaux de Poste.

Un peu de persévérance Et c'est la récompense.

Il faut être raisonnable. Il y a des semaines, des mois, peut-être, que vous souffrez; vous ne pouvez pas exiger qu'un médicament, si efficace qu'il puisse être, vous rende la santé en vingt-quatre heures.

Sans doute, les Pilules Pink vous rétabliront si les troubles dont vous êtes atteint sont la conséquence d'un appauvrissement du sang ou d'un affaiblissement du système nerveux. Et il y a, en effet, tout lieu de croire, car c'est la cause la plus commune de ce genre d'affections, il y a tout lieu de croire que votre lassitude, votre manque d'appétit et de sommeil, vos troubles digestifs, vos migraines, n'ont pas d'autre origine. Eh bien, les Pilules Pink vous sont tout indiquées, mais prenez-les avec quelque persévérance et vous verrez qu'au bout de quelques jours, vous vous sentirez déjà mieux. Votre appétit se réveillera, votre estomac ne vous fera plus souffrir et vous aurez un sommeil plus paisible. Et en persistant à prendre des Pilules Pink, vous aurez bientôt la récompense de votre persévérance.

L'exemple de M. J. Gilly, demeurant à Seyne-les-Alpes (Basses Alpes) vous en donne la preuve.

« Souffrant de l'estomac depuis de longues années — déclare M. Gilly — j'ai essayé les Pilules Pink, qui ont relevé mon appétit et m'ont fait augmenter de deux kilos. Je me félicite d'avoir pris ce médicament qui a considérablement amélioré l'état de ma santé. »

Les Pilules Pink, régénérateur du sang, tonique des nerfs, sont un remède extrêmement actif contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharm. P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

PHILIPS

LE POSTE LE PLUS SIMPLE DU MONDE



UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT! RADIO-QUERCY

F. de LÉSÉLEUC Ingénieur-Spécialiste
3, rue du Portail-Alban, Cahors
est à votre disposition pour mettre à l'essai chez vous, sans frais et sans engagement, le modèle Philips de votre choix.
Vente à crédit

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard

M^{me} BARDY
14, rue Maréchal Foch CAHORS

LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la **CRÈME DES TROIS FLEURS**. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 8 fr. 45. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS : Pharmacie Artigue, 36 Bd Gambetta.

Importante Société par Actions

DEMANDE AGENT -- DEPOSITAIRE

pour le département du LOT. Connaissances spéciales inutiles. Mis au courant par la Société. Bonnes références exigées. Capital nécessaire 30 à 40.000 francs. Offres sous chiffres U. T. 50087 à l'Agence HAVAS - MULHOUSE (Haut-Rhin)



A. SEZAT, représentant-dépositaire
rue de la Faille, CAHORS, Tél. 200



Atelier National d'Horlogerie de Besançon
RUE DE LA FAILLE, CAHORS

MACHINES À TRICOTER

« LA SEMEUSE » grande marque française la plus robuste la meilleure marché pour vous convaincre écrivez de suite à G. FOURNEL 5, rue Lebon - RODEZ Apprentissage complet à domicile garanti sans augmentation de prix. Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.

330 Px réel gar. pièce. 210 l. de mon VIN pur jus, franco, régle, port, fut t. compris, 3 échantil. 3 fr. Mme Louise CAZALS, Prop., 190, r. de Sérignan, BEZIERS.

Bibliographie

Bibliothèque reliée Plon A 3 fr. 50

Aimée VILLARD Fille de France par Charles SILVESTRE

Dans la littérature régionaliste, l'auteur d'Aimée Villard, fille de France, marque tout de suite sa place au premier rang par sa fidélité à l'inspiration du terroir limousin, sa sensibilité profonde, l'espèce d'émotion voilée qui accompagnait en sourdine ses beaux récits. L'œuvre qui entre aujourd'hui dans la Bibliothèque reliée Plon est une merveille de grâce et de pureté. Comme l'a dit un critique, Aimée Villard, simple paysanne limousine est bien la sœur de Maria Chapdelaine, la célèbre héroïne canadienne car elle n'a pas moins de charme, et elle possède ce clair courage qui a sa source dans un haut sentiment du devoir traditionnel. Vierge forte, elle a senti, le jour où le malheur la fit subitement orpheline avec une mère malade deux sœurs et un frère

en bas âge à élever, l'immense pitié qui menaçait l'héritage familial, convoité par un paysan avareux. Avec l'aide de l'aïeul tremblant et le secours loyal d'un journalier, elle repousse l'amour qui l'obligerait à désertier la terre, et, d'un effort calme, mesuré, mène à bien tous les travaux rustiques, jusqu'au jour où un brave garçon du pays vient joindre son énergie à la sienne. Ce livre a quelque chose d'échappé et de parfaitement juste dans le ton, la couleur et l'accent, qui en fait un chef-d'œuvre. C'est une incomparable leçon de sagesse.

Un volume relié in-16 sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-VI, et dans toutes les bonnes librairies.

Deux nouveaux volumes chaque mois.

LES ANNALES

Roland Dorgeles publie dans les Annales des pages remarquables « Le Tombeau de la race Moi » où il fixe, en traits saisissants, les mœurs de cette peuplade anaisite appelée à disparaître. Dans le même numéro, une étude politique de M. Louis Barthou : « Vers le socialisme intégral... à moins que... », un article d'Yvonne Sarcey sur la Veine, la suite des souvenirs de Vincent d'Indy, des portraits d'écrivains par André Lang et André Thérive, la relation du voyage présidentiel en Algérie, une vue d'ensemble de Jacques Moriane sur notre aviation commerciale, une nouvelle australienne « La Bicoque en or » et un supplément poétique de seize pages consacré en grande partie à Mistral.

Partout en vente : 3 francs.

LA NATURE

Par une coïncidence remarquable, au moment même où l'on parle tant de faux tableaux, La Nature indique les moyens

de les dépister sûrement par des moyens scientifiques. Ces moyens, ce sont les examens méthodiques sous diverses radiations : rayons X, ultra-violet, etc., et les photographies prises dans ces conditions, qui peuvent révéler les truquages les plus subtils, les restaurations que l'œil n'aperçoit ordinairement pas. Un laboratoire vient d'être créé au musée du Louvre dans ce but. La Nature le présente et montre par des exemples de tableaux connus ce qu'il peut faire : l'inventaire, sous tous les jours, de toutes les œuvres des musées.

On sait que depuis peu de temps, les grands paquebots transatlantiques sont équipés de postes radiophoniques spéciaux qui permettent aux passagers de causer avec la terre. On trouve dans La Nature tous les détails sur l'installation de ces postes à ondes courtes.

En feuilletant le dernier numéro de cette Revue, on remarquera bien d'autres études aussi intéressantes que variées. Citons les solutions du problème de l'épuration des eaux d'alimentation des chaudières; les moyens qu'emploient les araignées pour préparer leurs toiles; une nouveauté en phonographie : l'appareil automatique qui change tout seul de disques et d'aiguilles; les nouvelles installations du port du Havre pour la manipulation des bois coloniaux dont le tonnage croît sans cesse; un nouveau chevalier pour les instruments à corde qui renforce et améliore leur sonorité; l'histoire naturelle des grèbes, les plus aquatiques des oiseaux d'eau douce; une nouvelle lampe de T. S. F. qui fonctionne comme haut-parleur; le plus intéressant musée d'artillerie du monde : la salle Grébaud aux Invalides; les vertus thérapeutiques attribuées à l'anguille, etc.

Sans compter toutes les rubriques périodiques : récréations mathématiques, mois météorologique, prestidigitation, radiophonie, bibliographie, aviation, inventions et sans parler de la boîte aux

lettres, pleine de renseignements utiles à tous, aux amateurs comme aux industriels.

La Nature est ainsi la plus vivante, la plus complète, la plus attrayante et la plus illustrée de toutes nos revues; c'est elle que doivent lire tous les gens cultivés, soucieux de se tenir au courant de tous les progrès scientifiques et techniques.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Si vous voulez aller aux Gorges du Tarn

passer par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 1^{er} juin au 16 septembre 1930; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et du Céle.

Prix du transport pour le parcours complet : 445 fr. (Supplément de 12 frs pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment : à l'agence de la Cie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

LIVRET GUIDE OFFICIEL

(Édition d'Avril 1930)
La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 frs. 50 son Livret-Guide Officiel (Édition d'avril 1930).

Comme précédemment, ce Guide est généralement adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Toutefois, en raison des modifications horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'Été), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 15 mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'été à la date du 15 mai 1930, ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc., etc.).

Relations du Sud-Ouest avec la station thermale de Châtelluguyon

En vue de faciliter l'accès de Châtelluguyon aux baigneurs du Sud-Ouest, la Compagnie d'Orléans d'accord avec celle de P.-L.-M. rétablira pendant la saison thermale 1930, c'est-à-dire du 18 mai au 30 septembre, le service d'autocar reliant cette station thermale à la gare de Volvic.

Ce service procure aux voyageurs un gain de temps d'environ une heure et une économie d'argent par rapport au trajet par la voie ferrée seule.

Il donne notamment la correspondance aux trains qui assurent les meilleures relations avec Bordeaux et Toulouse.

Maitresses de Maison!
LISEZ la Mode Pratique
qui concilie ÉLÉGANCE - FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.
Le Numéro : 1 fr.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL : 1, Rue des Capucins
ANNEXE : 4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR Henry BORDEAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. À PARTIR. »

QUATRIÈME PARTIE

II

LE MYSTÉRIEUX VOYAGE DE PHILIPPE LAGIER

La disparition d'Anne, pour elle, n'était pas le dénouement. Libre, Albert pouvait, devait rebâtir son foyer, revenir. Elle consentirait à lui pardonner; oui, elle pardonnerait sans réserve. Mais qu'était ce pardon auprès de l'immolation de l'autre? Mme Derize lui avait dit un jour qu'elle irait chercher son fils. Eh bien! elle ne serait pas en reste de générosité. Elle n'attendrait pas le retour d'Albert, elle ne parlerait pas de pardon, elle irait elle-même reprendre sa place. Et quelle humiliation d'aller solliciter cette place encore chaude! Pourrait-elle vraiment s'y soumettre? Il faut plus de courage pour les circonstances ordi-

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

naires de la vie commune, que pour les grands départs et les gestes héroïques. Eh bien! elle aurait ce courage. Aucun sacrifice ne serait comparable au sien.

Une maîtresse peut prouver son amour en se retirant volontairement d'une vie qu'elle entrave et dont le bonheur ne dépend plus d'elle. La femme, doit montrer le sien par son obstination dans un attachement qui est indissoluble. Ainsi Elisabeth, meurtrie, et exaltée, s'excitait à sortir de l'inaction.

III

ELISABETH A PARIS

Avec prudence elle retardait de trois semaines son départ. Ne fallait-il pas laisser tomber les jours, comme les pelletées de terre sur un cercueil, après une séparation qui avait pu être cruelle? Philippe Lagier, dont elle ne soupçonnait pas le rôle, était venu l'informer d'un inutile voyage d'Albert à Londres.

— Il ne tardera pas à revenir, assurait-il d'un ton où l'amertume et l'ironie se mêlaient. Laissez-le! le temps réglementaire d'un petit deuil.

Mais elle ne lui confia pas ses projets. A mesure que les jours passaient, elle avait peur et ses hésitations la reprénaient. Ne valait-il pas mieux attendre? Anne de Sézery pouvait-elle être si vite oubliée? Le souvenir de Mme Derize, l'avenir de ses

enfants, un impérieux désir de sacrifice et son amour la poussaient par les épaules, la pressaient de partir. Oui, elle épargnerait à son mari la première démarche, elle l'irait chercher, elle le ramènerait. Ce rôle magnanime l'agitait comme une fièvre et l'occupait si totalement qu'elle ne pensait pas à imaginer quel accueil elle recevrait.

A la fin de mai, redoutant quelque nouveau voyage d'Albert ou les mauvais conseils de la solitude, elle se décida à partir. La vieille Fanchette, obligée au secret, considérait la malheureuse avec effarement.

— Paris! Paris! marmonnait-elle comme si elle nommait quelque bête de l'Apocalypse.

— Chut! fit Elisabeth qui n'avait pas encore révélé à Marie-Louise et à Philippe, trop bavards, le but de l'expédition où elle les entraînait comme d'utiles alliés. Ceux-ci, précisément, bataillaient à ce sujet :

— Je te dis qu'on va à Saint-Martin.

— Mais non. Puisqu'on prend le train! affirmait la fillelette plus compétente.

Et leur mère, tout en les écoutant, plaça elle-même, en évitant de la froiser, dans le rayon supérieur qui était bombé, sa plus belle robe noire.

Une fois dans le compartiment, une voiture de seconde classe, les petits ne se tinrent pas de joie.

comme une boule d'or.

Marie-Louise regarda sa mère attentivement et vint appuyer sa figure contre le visage maternel. Leurs yeux avaient une pareille pureté de teinte, et leurs cheveux blonds se confondaient.

Nous verrons papa? demanda l'enfant.

— Oui.

— Et nous resterons avec lui?

— Non, mignonne. C'est nous qui l'emmenons.

— Ah! tant mieux.

— Et la petite ajouta :

Jeanne et Renée de Crozet ne pourront plus se moquer de nous à l'école.

— Se moquer de vous?

— Oui, parce que nous n'avions pas de père.

Elisabeth passa la main dans les boucles enfantines :

— Sois tranquille, on ne se moquera plus de vous quand il sera là.

— Elle souriait. Elle était sûre de la victoire. Le fait d'agir, le mouvement du train en marche lui donnaient ce facile avant-goût d'héroïsme qu'éprouve à la guerre une troupe abritée avant de franchir la ligne de feu.

A Paris, elle s'installa avec ses enfants dans une maison de famille du boulevard Saint-Germain, presque en face de Saint-Germain-des-Près.

— Et le jardin du Luxembourg? réclama Marie-Louise, qui, après deux ans passés, se souvenait de ses promenades.

Tremblante, Elisabeth y conduisit les enfants. Il le traversait chaque jour

sans doute, et l'on pourrait l'y rencontrer. Elle se hâta de regagner l'hôtel.

Le lendemain de son arrivée, elle dicta cette lettre à sa fille :

« Mon cher papa,

« Je suis à Paris avec maman, et Philippe aussi. C'est pour consulter un docteur. Mais vous viendrez bien nous voir. Nous devons repartir bientôt; alors il ne faut pas tarder.

« Je vous embrasse. Votre fille,

« MARIE-LOUISE.

Le prétexte du médecin n'était pas inventé. La jeune femme avait voulu profiter de son séjour pour soumettre à un spécialiste qu'elle connaissait le tempérament nerveux de la fillelette, qui était vigoureuse mais trop impressionnable, pour avoir, peut-être, compris trop tôt le chagrin de sa mère et l'étrangeté de sa vie d'enfant. Le docteur l'avait rassurée. Lui conseillant le bon air de la campagne, et peu d'études, puis il s'était brusquement tourné vers elle :

— Mais vous-même, madame? Prenez garde! il faut vous soigner.

— Oh! moi... avait dit Elisabeth avec détachement.

— Oui, vous. Laissez-moi vous ausculter.

Après l'examen, il l'avait à demi rassurée.

— Rien au cœur. Mais aucune régularité dans le pouls. Tantôt il court la poste et tantôt il s'arrête et on ne le

sent plus. Vous avez beaucoup changé... Je sais, je sais. Le remède? il ne dépend pas de moi.

— De moi?

Le vieil homme, à demi renseigné sur la séparation des Derize, avait conclu par ces mots :

— Dépêchez-vous d'être heureuse...

Albert reçut la lettre de sa fille rue Bara. Il n'avait pas changé d'appartement. Avant la mystérieuse fuite d'Anne il dinait le soir rue Cassini, et tous les matins elle venait déjeuner chez lui. Souvent aussi il l'emmenait dans ces restaurants du boulevard Montparnasse que les artistes fréquentent et qui ressemblent à des guinguettes de banlieue. Le printemps venu, il louait à Ville-d'Avray, sur la ligne de Sèvres, une petite villa perdue dans les arbres et vêtue de cématites, et leur intimité était plus complète. C'était en rentrant, le 6 mai au soir, de préparer leur installation prochaine, qu'il avait trouvé chez le concierge de la rue Cassini ce bref adieu :

« Ma vie l'appartenait tant qu'elle pouvait te donner le bonheur. Maintenant qu'elle ne le peut plus, et que j'en suis bien sûr, pardonne-moi de reprendre ma liberté. Adieu pour toujours.

« Anne. »

(A suivre).